



LE JOURNAL DE L'ÉCOLE JEAN JAURÈS

réalisé par les délégués de parents d'élèves

CHERS PARENTS...

Après une fin d'année très particulière, il est temps pour nos enfants de retrouver le chemin de l'école.

Le respect d'un protocole sanitaire est toujours d'actualité, même s'il a été très allégé pour permettre le retour à l'école de tous.

Tout au long de la période de confinement nous avons pu maintenir le lien entre les parents, l'école et la municipalité en vous tenant régulièrement informés par mail et en relayant toutes vos interrogations dans le cadre de réunions organisées en visio avec l'école.

Cette année, nous allons continuer à privilégier ce mode de communication plus écologique et plus instantané, y compris pour l'envoi du journal et les comptes rendus des conseils d'école.

Ainsi, si vous souhaitez recevoir toutes nos communications à venir, il vous suffit de remplir le formulaire qui vous sera remis par les maîtresses ou de nous envoyer un mail à l'adresse suivante :

ecole.jeanjaures91220@gmail.com



LE PROTOCOLE SANITAIRE

Une journée type à Jaurès

Le protocole sanitaire a été très allégé par rapport à celui du mois de mai. Il n'y a désormais plus d'obligation de distanciation dans les salles de classes, ce qui permet d'accueillir tous les enfants.

Si les enfants n'ont pas l'obligation de porter le masque, ils vont devoir s'habituer aux visages masqués des maîtresses, et de l'ensemble du personnel travaillant dans l'école.

Le lavage des mains rythme les journées: à l'arrivée le matin, avant et après les récréations, avant et après la cantine.

À la cantine, les enfants ont retrouvé leurs plateaux, le service à table instauré en fin d'année est terminé.

Dans la cour, des zones ont été attribuées par classe. Pas de brassage, à la récréation chaque classe joue dans sa zone.

À la garderie en revanche ces groupes par classe ne sont pas maintenus. ★

LES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Avis de recherche !

Les prochaines élections pour choisir vos représentants auprès de l'école et de la mairie auront lieu le 9 octobre 2020.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante au plus tard le 26 septembre.

ecole.jeanjaures91220@gmail.com



ORGANISATION

PAS DE RÉUNIONS DE RENTRÉE CETTE ANNÉE !

☛ Cette année, l'organisation des réunions de rentrée dans les classes, ne sera malheureusement pas possible compte tenu du contexte sanitaire. Les maîtresses fourniront cependant aux familles un petit écrit explicatif sur le déroulement de l'année.

À ce jour nous ne pouvons donc pas garantir non plus la réédition des rencontres parents/enseignants pour la remise du premier livret, que nous avons initié l'an dernier... ★

LE SAVIEZ-VOUS ?

☛ Pour rejoindre le centre de loisirs Saint Pierre, des cars sont à disposition devant chaque école.

Il part de l'école Jean Jaurès à 8h50 et revient à 17h10. Les enfants sont encadrés par des animateurs dans le car. Si vous n'êtes pas présents à l'arrivée du bus, les enfants sont réacheminés sur le centre de loisirs, s'ils ne sont pas autorisés à rentrer seuls. ☛

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

☛ Attention, compte tenu de la crise sanitaire, des horaires décalés sont mis en place pour limiter l'affluence devant l'école. ★

	CE2-CM1-CM2	CP-CE1
MATIN entrée	8 h 20	8 h 30
MATIN sortie	11 h 35	11 h 45
APRÈS-MIDI entrée	13 h 35	13 h 45
APRÈS-MIDI sortie	16 h 20	16 h 30

APRÈS L'ÉCOLE à partir de 16h30 plusieurs choix s'offrent à vous :

● **La garderie** : les enfants vont goûter puis profitent des activités proposées par les animateurs (sport, activités manuelles, jeux de société, lecture, temps libre...)

● **L'étude** : de 16h30 à 18h (17h30 pour les CP), où du personnel de mairie encadre les enfants dans la réalisation des devoirs, les lundis, mardi et jeudi.

Si vous ne pouvez pas récupérer vos enfants tout de suite après l'étude, pas de panique, vous pouvez les inscrire en garderie « post-étude » sur le kiosque. ★



DATE LIMITE QUOTIENT FAMILIAL

TIC TAC...

☛ Attention vous avez **jusqu'au 19 septembre 2020** pour faire parvenir à la mairie votre dossier complété de quotient familial. Il déterminera votre tarif pour les différentes prestations. ★

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos questions, et de toutes vos suggestions.
ecole.jeanjaures91220@gmail.com

KIOSQUE FAMILLE

ATTENTION AUX DÉLAIS DE RÉSERVATION pour éviter les pénalités !

Le calcul du nombre de jours se fait en jours ouvrés, c'est-à-dire hors samedi, dimanche et jours fériés)

PRESTATIONS	HORAIRES	DÉLAIS de RÉSERVATION
Cantine		3 jours avant le jour de fréquentation de la cantine
Accueil périscolaire du matin	● de 7 h à 8 h 20	sans réservation mais la fiche de renseignement doit être remplie sur le Kiosque
Accueil périscolaire du soir	● de 16 h 30 à 19 h	1 jour avant le jour de fréquentation de l'accueil du soir
Accueil extra-scolaire (mercredi et vacances scolaires - restauration comprise)	<p>● 7 h à 9 h : accueil des enfants</p> <p>● 16 h 30 à 19 h : départ des enfants</p> <p>Possibilité, le mercredi, d'inscrire les enfants en demi-journée avec ou sans repas (nouveau)</p> <p>● 11 h 30 à 12 h 15 : départ possible des enfants (si matin sans repas)</p> <p>● 13 h à 13 h 30 : arrivée des enfants (si après-midi sans repas)</p>	<p>3 jours avant la date de présence pour le mercredi</p> <p>15 jours avant la date du 1^{er} jour des petites vacances</p>
Études surveillées et post-études	<p>Inscription désormais sur le Kiosque</p> <p>Études sur inscription - les lundi, mardi et jeudi</p> <p>● de 16 h 30 à 17 h 30 pour les CP</p> <p>● de 16 h 30 à 18 h pour les élèves des autres niveaux</p>	<p>inscription annuelle sur 2 ou 3 jours par semaine au choix avec possibilité de désinscrire à chaque fin de trimestre</p>

À défaut de réservation dans les délais prévus, la prestation sera automatiquement majorée de 20 %.

Que se passe-t-il en cas d'absence de l'enfant à une prestation réservée ?

Au-delà de 5 absences (par an, par enfant et par activité), la prestation sera facturée (sauf certificat médical justificatif).

Les réservations se font sur le kiosque famille accessible depuis le site internet de la ville : www.bretigny91.fr

CONTACTS UTILES

ÉCOLE JEAN JAURÈS Élémentaire Directrice : M ^{me} GOUZIL	Tél. : 01 69 88 09 70 Mail : 0910411c@ac-versailles.fr Site : ec-jaures-bretigny.ac-versailles.fr
CENTRE de LOISIRS Mercredi – CP, CE1 et CE2	École Gabriel Chevrier 33, bd de la République Tél. : 01 60 84 53 38
Mercredi – CM1 et CM2	MIK'ADO 11, rue de Stalingrad (Jean Jaurès) Tél. : 01 60 84 79 63
Vacances scolaires CP, CE1 et CE2 CM1 et CM2	Saint-Pierre 34, rue du Guet de Saint-Pierre Tél. : 01 69 88 40 61 MIK'ADO 11, rue de Stalingrad (Jean Jaurès) Tél. : 01 60 84 79 63 👉 D'autres lieux peuvent être ouverts en fonction des effectifs. Généralement, au mois d'août, tous les niveaux sont regroupés à Saint-Pierre.
MAIRIE Kiosque Service enfance (cantine, garderie, centre, PAI)	Tél. : 01 69 88 40 96 Tél. : 01 69 88 40 94 sce_enfance@mairie-bretigny91.fr

